BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse :

Tél. :

Fax :

Mail :

S'inscrit au Congrès de l'USP à Paris.
Bulletin à renvoyer à :

U.S.P.
52 rue Gallieni - 92240 MALAKOFF
Tél/Fax : 01 46 57 85 85
Mail : uspsy@free.fr
www.uspsy.fr

Avec un chèque de 130 € (L'inscription au congrès comprend les repas des vendredi et samedi midi).
Gratuit pour les internes

Samedi soir : dîner au restaurant (sur inscription payante)

➢ **Renseignements sur le congrès :**
au siège de l'U.S.P.
52 rue de Gallieni 92240 Malakoff
Tél/Fax : 01 46 57 85 85 - uspsy@free.fr
➢ **contacts pendant le congrès uniquement :**
Martine Bourlier : 06 70 26 71 53
Alain Chabert : 06 48 56 93 09

ARGUMENT

Nous sortons tout juste de la crise sanitaire de la Covid, sans savoir de quoi sera fait l'avenir sur le plan sanitaire comme sur le plan social.
Cette crise a montré sans surprise que la psychiatrie n'était pas une priorité pour le gouvernement. Et pourtant, les professionnels de notre champ disciplinaire ont été présents pour faire en sorte que les soins continuent malgré les empêchements et les contraintes majorées. Cette crise a aussi montré que les droits des citoyens, y compris des personnes hospitalisées en psychiatrie, étaient attaqués, toujours plus.
La fin provisoire de crise ne nous laisse pas de répit, quels que soient les lieux de soins où nous exerçons - CMP, cabinets, hôpitaux. Ce gouvernement, dès juin, a décidé d'une concertation expresse avec les acteurs de la santé. Loin du nécessaire « plan massif d'investissements et de revalorisation des carrières », il ne s'agit manifestement, à l'heure où nous écrivons, que « d'accélérer la mise en place des réformes ». C'est la mise en place de la loi « Ma santé 2022 » avec la généralisation des partenariats publics/privés qui apparaît être la feuille de route réaffirmée du gouvernement et du ministre de la Santé.
Nous réaffirmons à l'inverse que la santé n'est pas et ne peut pas être une marchandise.
Les enjeux cruciaux pour notre discipline et pour la santé que nous voulons travailler lors de notre prochain congrès s'imposent donc :
Quel risque pour nos pratiques de voir le mode de financement de notre discipline évoluer ?
Quelle gouvernance peut être partagée avec les usagers, leurs familles, les personnels de tout statut ?
Quels sont les enjeux actuels en pédopsychiatrie ?
Quelle psychiatrie voulons-nous continuer à défendre ?

35e Congrès annuel de l'USP

UNION SYNDICALE DE LA PSYCHIATRIE

PARIS
11, 12 et 13 septembre 2020

LA PSYCHIATRIE D'APRES

Lieu du congrès (inchangé) :
Institut protestant de théologie (IPT)
83 boulevard Arago
Paris 14e

PROGRAMME

Vendredi 11 septembre

9 heures : accueil

9 heures à 12 heures
Après une introduction par Delphine Glachant, discussion présidée par Philippe Gasser sur l'état actuel de la psychiatrie et les enjeux pour demain. En présence de la sénatrice Laurence Cohen, de Danielle Simonnet, conseillère de Paris et des représentants des syndicats SUD et CGT.

14 heures – 16 heures
Confinement, isolement, enfermement. Les avatars de la sécurité sanitaire en psychiatrie.
Réunion présidée par Claire Gekiere, en présence de Sarah Massoud, secrétaire nationale du Syndicat de la Magistrature, de Florian Borg du Syndicat des avocats de France, de Yves Gigou, membre de la LDH, d'André Bitton et Hilal El Akrramine du CRPA et de l'association d'usagers Humapsy.

20 heures – 22 h 30
Réunion ouverte en présence du Printemps de la psychiatrie, présidée par Pierre Paresys.
Financement de la psychiatrie et gouvernance hospitalière. En présence de Frédéric Pierru, sociologue ; de Bernard Odier du Syndicat des psychiatres des hôpitaux et de Jean Vignes, infirmier de secteur.

Samedi 12 septembre

10 heures – 12 h 30
Transmission aux internes et place des neurosciences dans la formation et les pratiques actuelles, présidée par Delphine Glachant.
En présence de plusieurs représentants d'internes et Patrick Landman (STOP DSM)

14 heures – 17 heures
Réunion ouverte sur la pédopsychiatrie : crise ou effondrement, présidée par Pascale Rosenberg.
En présence des pédopsychiatres :
Bernard Golse, psychanalyste
Pierre Delion, psychanalyste
Jean Chambry, président élu de la Société française de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et disciplines associées.
Patrick Belamich, psychanalyste, directeur du CMPP de Fontainebleau et président de la FDCMPP
Anne Délègue, Annecy
Mounia Terki, Essonne (USP)

17 heures à 19 heures
Conférence gesticulée par Fethi Brétel : « Je ne suis pas là pour vous écouter ou la démission de la psychiatrie face au capitalisme »
Suite au mouvement désaliéniste d'après-guerre émerge en France une pratique psychiatrique humaniste, vite menacée par le virage libéral des politiques publiques. Suivez le parcours d'un psychiatre de l'an 2000 qui, à travers sa pratique hospitalière, s'est retrouvé à naviguer à contre-courant du tout-cerveau, du tout-médicament et du tout-sécuritaire...

Dimanche 13 septembre

10 heures à 13 heures
Vote des motions

L'U.S.P.

- Syndicat de la psychiatrie
L'Union Syndicale de la Psychiatrie propose une réflexion et une intervention critique dans le champ de la santé mentale.

- Syndicat des psychiatres
L'U.S.P., ouverte à tous les psychiatres et psychiatres en formation, d'exercice public, privé ou associatif, défend leurs intérêts moraux et matériels, dans le respect des principes d'éthique qui nous fondent, et non dans une orientation simplement corporatiste.

- L'USP forme avec le SMG l'Union Syndicale de la Médecine.
- L'USP est membre du CASP (Comité d'action Syndicale de la Psychiatrie) comprenant le SPH, le SNPP et le syndicat des psychiatres salariés.
- L'USP est membre de l'intersyndicale Action Praticiens Hôpital (APH) pour défendre le service public hospitalier.
- L'USP adhère au CEDEP (Comité Européen Droit Ethique et Psychiatrie).
- L'USP est membre d'Attac, de la Convergence nationale de défense et de développement des services publics et de Notre Santé en Danger (NSED)
- L'USP a publié en l'an 2000 le Manifeste pour une Refondation de la psychiatrie (Fragments I) disponible au secrétariat pour 7,70 € et en 2007 Fragments II : 10 €.

PRATIQUES DE LA FOLIE est l'association scientifique de l'U. S. P.

Le CEDEP www.cedep-europe.eu
Comité Européen Droit Ethique et Psychiatrie, créé en 1989 par des psychiatres, des juristes, des chercheurs, des associations d'usagers de Santé Mentale, des familles et des professionnels de la psychiatrie, est un cadre pour une réflexion critique, ouverte, plurielle mais aussi pour une action publique, en encourageant des partenariats au niveau européen.